

**ARRETE DU MAIRE N° 5888/2020
PORTANT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DANS LE CADRE DE TRAVAUX
DE RACCORDEMENT ENEDIS, 50 AVENUE DE GROUSBOIS,
DU 17 FEVRIER AU 13 MARS 2020.**

Le Maire de la Commune de Marolles-en-Brie,

Vu le Code de la Route, et en particulier l'article R417-10 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L 2213-1, L 2213-2 et L 2213-4 ;

Vu l'arrêté interministériel du 15 juillet 1974 modifié par l'arrêté du 21 septembre 1981, relatif à la signalisation temporaire ;

Considérant que des travaux de tranchée sur trottoir pour un raccordement électrique doivent être exécutés, 50 avenue de Grosbois, par la société TPF, 21 rue des Activités, 91540 Ormoy, pour le compte de ENEDIS et qu'il convient, dans l'intérêt de la sécurité publique, de réglementer la circulation et le stationnement ;

ARRÊTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 Durant la durée des travaux, le stationnement sera interdit avenue de Grosbois, dans sa partie sise entre les numéros 48 et 54.

ARTICLE 2 L'entreprise chargée des travaux neutralisera les emplacements nécessaires aux divers chantiers, mettra en place toute signalisation conforme à la réglementation afin de protéger les chantiers et les usagers et œuvrera à faciliter au mieux l'accès aux riverains et aux véhicules de secours.

ARTICLE 3 Les véhicules en stationnement interdit et gênant le bon déroulement des travaux seront évacués et mis en fourrière, aux frais et risques des contrevenants.

ARTICLE 4 Madame la Directrice Générale des Services,
Monsieur le Directeur des Services Techniques,
Madame la Commissaire de Police de Boissy-Saint-Léger,
Monsieur le Commandant de Brigade de la Gendarmerie de Créteil,
ENEDIS,
La société TPF,
Seront chargés, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
Monsieur le Commandant de Brigade des Sapeurs-Pompiers de Villecresnes,
Le SIVOM,
La SETRA.

Certifié exécutoire compte-tenu de sa publication :

A Marolles-en-Brie, le 7 février 2020



Sylvie GERINTE
Maire de Marolles-en-Brie